

## PROGRAMME(S) D'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT

### Responsable du dossier :

Aurélie LEBOURGEOIS – DGOS/R4

### Responsable de l'enquête :

Madame Chantal LECHEVALIER – DGOS/USID

[DGOS-usid@sante.gouv.fr](mailto:DGOS-usid@sante.gouv.fr)

### Objet du questionnaire :

Cette fiche permet aux établissements de faire état des charges et recettes liées aux équipements et personnels mobilisés

Textes de référence :	Source
Loi HPST du 21/07/2009 codifié de L.11161-1 à L.1162-2 CSP	<a href="#">Articles CSP</a>
Décret n° 2010-904 du 02/08/2010 relatif aux conditions d'autorisation des programmes d'ETP	<a href="#">Décret Programmes</a>
Décret n° 2010-906 du 02/08/2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'ETP	<a href="#">Décret Compétences</a>
Arrêté du 02/08/2010 relatif au cahier des charges des programmes d'ETP	<a href="#">Arrêté Programmes</a>
Arrêté du 02/08/2010 relative aux compétences requises pour dispenser l'ETP	<a href="#">Arrêté Compétences</a>
Circulaire ministérielle relative aux conditions d'autorisation des programmes d'ETP et à leur	

### Remarques techniques :

Nom ONGLET	Description
Etab	Identification de l'établissement et informations ciblées sur le secteur SSR de l'établissement
ETP	Informations ciblées sur l'éducation thérapeutique dispensée par l'établissement (Programme(s), moyens, charges liées à l'équipement,
Prog1	Informations ciblées sur le programme d'éducation thérapeutique dispensée par l'établissement (Activité, ressources humaines)
Prog2	<b>Si un établissement souhaite faire état de plusieurs programmes autorisés et mis en œuvre, chaque</b>

Onglet	Questions	Mode de saisie	Commentaires
Etab	<b>1. INFORMATIONS CIBLEES SUR LE SECTEUR SSR DE L'ETABLISSEMENT</b>		
	<b>1.1 Identification de l'établissement</b>		
	Numéro FINESS Entité juridique	Alphanumérique	
	Numéro FINESS Etablissement géographique	Alphanumérique	
	Raison sociale	Texte	
Etab	Personne contact	Texte	Coordonnées (Nom, Tel., adresse Mél) de la personne susceptible d'être contactée, lors de la phase de traitement des données par la DGOS, dans l'hypothèse où une question de compréhension se poserait relative aux informations transmises dans le cadre de cette enquête.
	Nature de l'autorisation SSR dont dispose l'établissement	Menu déroulant	Données demandées selon la catégorie d'âge des patients : - Adultes - Enfants et/ou adolescents Réponse : oui / non textes de référence : Décrets n°2008-377 et 2008-376 du 17 avril 2008, circulaire DHOS du 3 octobre 2008
Etab	<b>1.2 Caractéristiques générales du secteur SSR</b>		
Etab	<b>Locaux du secteur SSR :</b> Surface de l'ensemble des bâtiments (m2 SHON)	Nombre à 2 décimales	Le recueil de cette information a pour objectif de disposer d'une unité d'œuvre permettant de répartir les charges transversales au prorata des surfaces considérées. <b>Surface calculée hors logements de fonction ; mais les logements mis à disposition des accompagnants doivent être pris en compte</b>
Etab	<b>Charges transversales (en €)</b> <b>Charges de structure</b>		La liste des comptes relatifs aux charges de structure, de logistique et gestion générale qui doivent être considérés est consultable dans l'onglet 'Liste Comptes' Montants exprimés en €
	Volet financier	Nombre à 2 décimales	
	Volet immobilier	Nombre à 2 décimales	
	<b>Charges de logistique et gestion générale</b>		
	Montant global	Nombre à 2 décimales	
ETP	<b>2. INFORMATIONS CIBLEES SUR L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DISPENSEE PAR L'ETABLISSEMENT</b>		
	<b>2.1 Description succincte du (ou des) programme(s)</b>		
ETP	Nombre de programmes autorisés	Nombre entier	Donnée demandée au 1er mars 2011
	<b>Préciser, pour chaque programme :</b>		
	Pathologie ciblée	Texte libre	255 caractères maximum
	Date de mise en œuvre (année)	Date	Format : AAAA
	Etablissement partenaire ? Préciser	Texte libre	255 caractères maximum

2.2 Description des moyens mobilisés pour l'éducation thérapeutique					
ETP	Disposez-vous de locaux exclusivement dédiés à l'ETP ?	Menu déroulant	Réponse : oui / non		
	Disposez-vous d'équipement(s) spécifique(s) pour l'activité d'ETP ?	Menu déroulant	Réponse : oui / non		
	<b>Préciser, pour chaque équipement, si :</b>	Menu déroulant	Réponse : oui / non		
	Exclusivement dédié à l'ETP				
	Utilisé dans la réalisation du programme n° 1				
	Utilisé dans la réalisation du programme n° 2	Nombre entier			
	Nombre d'unités disponibles				
Détail de la composition de l'équipement	Texte libre			255 caractères maximum	
Description des principales fonctionnalités	Texte libre	255 caractères maximum			
2.3 Charges liées à l'équipement					
ETP	<b>Charges annuelles</b>	Nombre à 2 décimales	Entretien et maintenance : Montant comprenant les charges liées à la mobilisation de personnels de l'établissement intervenant dans l'entretien et la maintenance des équipements Montants exprimés en €		
	<b>Préciser, pour chaque équipement :</b>				
	Location				
	Crédit-bail				
	Charges d'amortissement				
Entretien et maintenance					
ETP	<b>Valeur et modalités d'acquisition ou d'installation</b>	Date	Format : JJ/MM/AA		
	<b>Préciser pour chaque équipement :</b>				
	Date d'acquisition				
	Location			Menu déroulant	Réponse : oui / non
	Crédit-bail : Valeur d'acquisition mentionnée dans le contrat			Nombre à 2 décimales	
	Achat : Valeur d'acquisition				
	Achat : Durée d'amortissement				
Achat : Type d'amortissement	Menu déroulant	Réponse : Linéaire / Autre (préciser)			
Si réponse Type amortissement = Autre, préciser	Texte libre	255 caractères maximum			
2.4 Produits générés par la mobilisation de l'équipement					
ETP	<b>Détail par équipement :</b>	Nombre à 2 décimales	Les redevances correspondent au coût des moyens nécessaires à la réalisation des actes, supportés par l'établissement, et couverts par les honoraires perçus par l'intervenant libéral. Montants exprimés en € La liste des comptes relatifs aux produits qui peuvent être considérés est consultable dans l'onglet 'Liste Comptes'		
	Redevances versées par les intervenants libéraux				
	Produits d'activités annexes (en €)				
	Recouvrement de factures émises au titre de prestations réalisées au bénéfice de patients pris en charge au sein d'autres établissements				
	Autres				
Si Autres, préciser	Texte libre	255 caractères maximum			

Prog1, Prog2, Prog3, Prog4	<b>3. INFORMATIONS CIBLEES SUR LE PROGRAMME D'EDUCATION THERAPEUTIQUE</b>		
<b>Si vous souhaitez faire état de plusieurs programmes autorisés et mis en œuvre, chaque programme devra faire l'objet d'un fichier</b>			
<b>3.1 Activité d'ETP dans le cadre du programme</b>			
Prog1 Prog2 Prog3 Prog4	Nb de patients	Nombres entiers	Données demandées pour : 1/ l'activité réalisée au cours de l'année 2010 2/ l'activité réalisée au cours du 1er trimestre 2011
	Nb de séances collectives réalisées		
	Nb de séances individuelles réalisées	Nombre entier	Pour les seuls patients relevant d'un autre établissement
	Nb d'établissements concernés		
	Durée moyenne des séances collectives (en minutes)	Nombre entier	Année de référence : 2010
Durée moyenne des séances individuelles (en minutes)	Nombre entier	Année de référence : 2010	
<b>3.2 Activité d'ETP liée au programme et à sa diffusion</b>			
<b>Nature de l'activité :</b>			
Prog1 Prog2 Prog3 Prog4	Formation de personne(s)	Menu déroulant	Réponse : oui / non
	Autre	Menu déroulant	
	Si Autre, préciser	Texte libre	255 caractères maximum
<b>Volume de l'activité :</b>			
Prog1 Prog2 Prog3 Prog4	Nombre de sessions de formation	Nombres entiers	Données demandées pour : 1/ l'activité réalisée au cours de l'année 2010 2/ l'activité réalisée au cours du 1er trimestre 2011
	Nombre d'heures de formation		
	Nb de personnes formées		
	Autres, préciser		
<b>3.3 Ressources humaines mobilisées pour la réalisation de l'activité dans le cadre du programme d'éducation</b>			
<b>Personnel salarié, mis à disposition, intérimaire</b>			
Prog1 Prog2 Prog3 Prog4	Nb d'ETP rémunérés annuels	Nombre à 2 décimales	Le recueil d'informations financières porte sur les professionnels dont l'établissement supporte les charges salariales. Mais le personnel d'entretien et de maintenance des
	Montant des rémunérations (salaires + charges)	Nombre à 2 décimales	
	<b>Intervenant libéral</b>		
Prog1 Prog2 Prog3 Prog4	Montant honoraires (base de remboursement) S3404	Nombre à 2 décimales	<b>Pour les intervenants libéraux</b> , il s'agit des honoraires en « base de remboursement » figurant sur la partie basse du bordereau de facturation S3404.
	Autre	Nombre à 2 décimales	
	Nb d'ETP	Nombre à 2 décimales	Autre : Honoraires versés directement par l'établissement à l'intervenant et dont le coût est supporté par l'établ. La liste
<b>Personnel mobilisé pour la réalisation de l'activité en dehors de votre établissement</b>			
Prog1 Prog2 Prog3 Prog4	Nb d'ETP	Nombre à 2 décimales	Estimation en ETP si possible
	Commentaires	Texte libre	Nombre de caractères : 255 maxi

## 1. INFORMATIONS CIBLEES SUR LE SECTEUR SSR DE L'ETABLISSEMENT

### 1.1 IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Numéro FINESS Entité juridique  
Numéro FINESS Etablissement géographique  
Raison sociale  
Personne contact :  
    Nom, prénom  
    Téléphone  
    Adresse méI


#### Nature de l'autorisation SSR dont dispose l'établissement

	Age des patients	
	Adultes	Enfants et/ou adolescents
SSR indifférencié ou polyvalent		
Affections de l'appareil locomoteur		
Affections du système nerveux		
Affections cardiovasculaires		
Affections respiratoires		
Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien		
Affections oncohématologiques		
Affections des brûlés		
Affections liées aux conduites addictives		
Affections de la personne âgée polyopathologique, dépendante ou à risque de dépendance		

### 1.2 CARACTERISTIQUES GENERALES DU SECTEUR SSR

#### Surface des locaux du secteur SSR (m<sup>2</sup> SHON)

Surface de l'ensemble des bâtiments

#### Charges transversales (en €)

##### Charges de structure

Volet financier  
Volet immobilier


##### Charges de logistique et gestion générale

Montant global

*La liste des comptes relatifs aux charges de structure, de logistique et gestion générale qui doivent être considérés est consultable dans l'onglet 'Liste Comptes'*

## 2. INFORMATIONS CIBLEES SUR L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DISPENSEE

### 2.1 Description succincte du (ou des) programme(s)

Nombre de programmes autorisés au 1er mars 2011

	Dénomination du	Dénomination du	Dénomination du
Pathologie ciblée			
Date de mise en oeuvre (année)			
Etablissement partenaire ? préciser			

### 2.2 Description des moyens mobilisés pour l'éducation thérapeutique

Disposez-vous de locaux exclusivement dédiés à l'ETP ?

Si OUI

Surface de cette/ces zone(s) (m<sup>2</sup> SHON)

Disposez-vous de locaux partiellement dédiés à l'ETP ?

Si OUI

Surface de cette/ces zone(s) (m<sup>2</sup> SHON)

Prorata de la surface dédiée à l'ETP

Disposez-vous d'équipement(s) spécifique(s) pour l'activité

Si OUI, préciser pour chaque équipement :

	Nature de l'équipement 1	Nature de l'équipement 2	Nature de l'équipement 3	Nature de l'équipement 4
Exclusivement dédié à l'ETP				
Utilisé dans la réalisation du programme n° 1				
Utilisé dans la réalisation du programme n° 2				
Nombre d'unités disponibles				
Détail de la composition de l'équipement				
Description des principales fonctionnalités				

### 2.3 Charges liées à l'équipement

#### Charges annuelles (en €)

Préciser pour chaque équipement	Location	Crédit-bail	Charges d'amortissement	Entretien et maintenance
Equipement 1				
Equipement 2				
Equipement 3				
Equipement 4				

#### Valeur et modalités d'acquisition ou d'installation

Pour chaque équipement renseigné précédemment, préciser :

	Date d'acquisition	Location	Crédit-bail	Achat		
			Valeur d'acquisition mentionnée dans le contrat	Valeur d'acquisition	Durée d'amortissement	Type d'amortissement Si Autre, préciser
Equipement 1						
Equipement 2						
Equipement 3						
Equipement 4						

### 2.4 Produits générés par la mobilisation de l'équipement

	Redevances versées par les intervenants libéraux (en €)	Produits d'activités annexes (en €)	Recouvrement de factures émises au titre de prestations réalisées au bénéfice de patients pris en charge au sein d'autres établissements (en €)	Autres	Si Autres, préciser
Equipement 1					
Equipement 2					
Equipement 3					
Equipement 4					

La liste des comptes relatifs aux produits qui peuvent être considérés est consultable dans l'onglet 'Liste Comptes'

### 3. INFORMATIONS CIBLEES SUR LE PROGRAMME D'EDUCATION THERAPEUTIQUE

#### 3.1 Activité d'ETP dans le cadre du programme 1

Au cours de l'année 2010	Nb de patients	Nb de séances collectives réalisées	Nb de séances individuelles réalisées	Nb d'étab concernés
<b>TOTAL</b>				
dont patients hospitalisés au sein de l'établissement				
dont patients hospitalisés dans un autre établissement				
dont patients non hospitalisés				
dont patients hospitalisés dans un autre établissement et pris en charge au sein de leur établissement d'origine				

Au cours du 1er trimestre 2011	Nb de patients	Nb de séances collectives réalisées	Nb de séances individuelles réalisées	Nb d'étab concernés
<b>TOTAL</b>				
dont patients hospitalisés au sein de l'établissement				
dont patients hospitalisés dans un autre établissement				
dont patients non hospitalisés				
dont patients hospitalisés dans un autre établissement et pris en charge au sein de leur établissement d'origine				

Durée moyenne des séances collectives (en minutes)

Durée moyenne des séances individuelles (en minutes)

#### 3.2 Activité d'ETP liée au programme 1 et à sa diffusion

##### Nature de l'activité

Formation de personnels

Autre

Si Autre, préciser :

##### Volume de l'activité

Activité liée au programme d'ETP	Année 2010	1 <sup>er</sup> trimestre 2011
<b>Formation</b>		
Nombre de sessions de formation		
Nombre d'heures de formation		
Nb de personnes formées		
<b>Autre, préciser</b>		

### 3.3 Ressources humaines mobilisées pour la réalisation de l'activité

*Le personnel d'entretien et de maintenance des équipements et des locaux ne rentre pas dans ce cadre.*

	Personnel salarié, mis à disposition, intérimaire		Intervenant libéral		Dont personnel mobilisé pour l'activité en dehors de l'établissement  Nb d'ETP (Estimation si
	Nb d'ETP rémunérés	Montant des rémunérations	Montant honoraires S3404	Autre	
Personnel non médical					
Masseur-kinésithérapeute					
Ergothérapeute					
Diététicien					
Psychologue					
Enseignant en activité physique adaptée					
Pédicure podologue					
Infirmier					
Assistant de service social					
Cadre de santé					
Autre personnel non-médical (dont administratif), préciser :					
Personnel médical					

### Commentaires

# GRILLE DE COMPTES

## 1 - LES CHARGES

(\*) Pour l'onglet "etab", les charges de personnel correspondent aux ressources humaines utilisées pour mener à bien les activités de SSR pour les patients pris en charge en SSR (les activités incluent les visites à domicile, les soins réalisés dans les services cliniques, médico techniques, sur les plateaux de RR...)

Identification de la nature des charges de LGG et de structure recueillies : sélectionner la valeur X dans les

PRECISIONS	N° COMPTE	LIBELLE	TITRE	LGG	dont Blanchisserie	dont Restauration	Affectation Blanchisserie et Restauration : remarques	Structure Financier	Structure Immobilier
	6011	A caractère médical et pharmaceutique	II						
	6012	A caractère hôtelier et général	III	X	X	X			
	6023	Alimentation	III	X		X			
	6026	Fournitures et consommables	III	X	X	X	Blanchisserie et restauration pour les comptes 60262, 602662, 602668 + 60268 blanchisserie pour le compte 602663		
	6028	Autres fournitures suivies en stock	III	X	X	X			
	606 (sauf 606.2 et 606.6)	Achats non stockés de matières et fournitures		X	X	X	Blanchisserie et Restauration pour les comptes 60622, 606262, 606268, 6068 Blanchisserie pour les comptes 606263 Restauration pour les comptes 6063		
	606.2	Fournitures non stockées (fournitures d'atelier)							
	607.2	Achats de marchandises à caract. hôtelier et général	III	X	X	X			
A chaque compte en 602 correspond un compte en 603 --> faire (602 + 606 + 607) - 603	603	Variation des stocks	II/PIII	X	X	X			
	609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	P III	X					
	6122	Crédit-bail - Mobilier	III	X	X	X		X	
	612.5	Crédit-bail immobilier	III					X	X
	613.1.5	Locations à caractère médical/ mobilières	II	X					
	613.25	Locations à caractère non-médical / locations mobilières	III	X					
	61322	Location immobilière	III						X
	614	Charges locatives et de copropriété	III						X
	615.15	Entretien et réparations sur biens mobiliers à caractère médical	II	X					
	615.16	Maintenance des biens à caractère médical	II	X					
	615.22	Entretien et réparations sur biens immobiliers	III						X

	615.25	Entretien et réparations sur biens mobiliers à caractère non médical	III	X	X	X			
	615.26	Maintenance sur biens mobiliers à caractère non médical	III	X					
	616	Primes d'assurance	III	X					
	617	Etudes et recherches	III	X					
	618	Divers services extérieurs	III	X	X	X			
	619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur les services extérieurs	P III	X					
<b>Charges de personnel (*)</b>	621.11	Autres services extérieurs - Personnel intérimaire administratif et hôtelier	I	X					
	621.13	Personnel intérimaire médical	I						
	621.14	Personnel intérimaire paramédical	I						
	621.5	Personnel affecté à l'établissement	I	X	X	X			
	621.6	Plans locaux d'insertion	I	X	X	X			
	621.8	Autre personnel extérieur à l'établissement	I	X	X	X			
	623	Informations, publications, relations publiques	III	X					
	624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs de personnel	III	X					
	625	Déplacements, missions et réceptions	III	X					
	626	Frais postaux et de télécommunications	III	X					
	627	Services bancaires et assimilés	III	X					
	628	prestations de service à caractère non médical	III	X	X	X	pour la restauration 6282 + 6288, pour la blanchisserie 6281+6288		
	629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	P III	X					
<b>Charges de personnel (*)</b>	631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	I	X	X	X			
Les produits de titre 3 correspondants à ces charges (comptes 747 et 748) doivent venir en atténuation	633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	I	X	X	X			
	63511	Taxe professionnelle	III	X					
	63512	Taxe foncière	III						X
	63513	Autres impôts locaux	III						X
	63514	Impôts sur les sociétés	III	X					
	6352	Taxes sur le chiffre d'affaires non récupérables	III		Non incorporable			Non incorporable	
	6353	Impôts indirects	III	X					
	6354	Droits d'enregistrement et de timbre	III	X					
	6358	Autres droits	III	X					
	637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	III	X					
<b>Charges de personnel (*)</b>	641	Rémunérations de personnel non-médical	I	X	X	X			
	645.1	Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance - personnel non médical	I	X	X	X			
	647.1	Autres charges sociales - personnel non médical	I	X	X	X			
	648	Autres charges de personnel	I	X	X	X			
	654	Pertes sur créances irrécouvrables	III	X					

	657	Subventions	III	X					
	658	Charges diverses de gestion courante	III	X	X	X			
	6611	Intérêts des emprunts et dettes	IV					X	
	6615	Intérêts des comptes courants créditeurs	IV					X	
	6616	Intérêts bancaires sur opérations de financement	IV	Non incorporable				Non incorporable	
	6618	Intérêts des autres dettes	IV						
	665	Escomptes accordés	IV						
	666	Pertes de changes	IV						
	667	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	IV						
	668	Autres charges financières	IV						
	671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	IV						
	6721	Charges sur exercice antérieur - personnel	IV	X	X	X			
	6723	Charges sur exercice antérieur - hôtelières et générales	IV	X	X	X			
	6728	Charges sur exercice antérieur - Autres	IV	X	X	X			
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	IV	Non incorporable				Non incorporable	
	675	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	IV						
	678	Autres charges exceptionnelles	IV						
	6811.1	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	IV	X					
	6811.21	Terrains	IV						X
	6811.22	Agencement et aménagement des terrains	IV						X
	6811.23 et 24	Constructions	IV						X
	6811.25	Installations techniques, matériel et outillage (matériel médical et non médical)	IV	X	X	X			
	6811.281	Installations générales, agencement, aménagements divers	IV	X					
	6811.282	Matériel de transport	IV	X					
	6811.2831	Matériel de bureau	IV	X					
	6811.2832	Matériel informatique	IV	X					
	6811.284	Mobilier	IV	X	X	X			
	6811.285 + 286 + 288	Autres	IV	X	X	X			
	6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	IV	Non incorporable				Non incorporable	
	6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	IV						
	6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	IV						
	6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	IV						
	686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - charges financières	IV						
	687	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - charges exceptionnelles	IV						
	691	Participations des salariés aux fruits de l'expansion (ENCC)							
	695	Impôts sur les sociétés	IV						

## 2 - LES PRODUITS

PRECISIONS	N° COMPTE	LIBELLE	TITRE
Redevances versées par les intervenants libéraux. Les redevances correspondent au coût des moyens nécessaires aux actes, couvert par les honoraires, dont le praticien libéral doit assumer la charge et que l'établissement a supporté alors qu'il n'en a, par principe, ni la charge ni la rémunération.	706	Prestations de services	P III
	708.3	Locations diverses	P III
	708.88	Autres produits d'activités annexes	P III
	734	Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	P II
	753	Retenues et versements sur honoraires médicaux	P III
	7543	Remboursements de frais Co utilisation d'équipements lourds	P III

## 3 - HONORAIRES "EN BASE DE REMBOURSEMENT"

### **Intervenants libéraux payés par la structure (établissements OQN en PJ tout compris - établissements DAF)**

Honoraires enregistrés dans les comptes de la comptabilité d'exploitation (comptes 6223 ou comptes de sous traitance 611)

### **Intervenants libéraux dont l'activité est déclarée dans la partie basse du bordereau de facturation S3404**

Honoraires enregistrés dans les comptes de tiers (comptes 4)